8.3

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY

Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

D2017-20

SEANCE DU 13 AVRIL 2017

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation 3 avril 2017 Date d'affichage 14 avril 2017 Le 13 avril 2017 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Etaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, MANIERE DRZAZGA Eliane, CORNESSE Jean-Pierre CHOPIN René, GIRARDIN Carine, LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, DESBOIS Charline, GIRARD François.

Procuration: Marc PAJOT à François GIRARD

Jean-Pierre QUIGNARD à Jocelyn CHAPOTOT

Absents: Yohan PAUVERT **Secrétaire**: MORTIER Céline

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DES TRAVAUX DE VOIRIE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUILLY-EN-AUXOIS / BLIGNY-SUR-OUCHE

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur la nécessité d'adhérer au groupement de commandes pour les travaux de voirie auprès de la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents,

- ADHERE au groupement de commandes, coordonné par la Communauté de Communes de de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche dans le choix du / ou des prestataires pour les travaux de voirie,
- CONSERVE la maîtrise d'ouvrage,
- AUTORISE le Maire à intervenir et signer tous documents relatifs à la réalisation de ces travaux.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire, Jocelyn CHAPOTOT